

Ashok Subron, syndicaliste :

« Je suis un citoyen engagé à côté des travailleurs exploités »

Ashok Subron ne se considère pas comme un négociateur syndical mais comme un citoyen engagé à côté des travailleurs qui subissent une exploitation du capitalisme. Dans son plaidoyer, il exhorte aussi la société à revoir ses modes de production et de distribution pour assurer l'avenir de l'humanité.

> Vous animerez une conférence à DIS-MOI, le 10 décembre, en marge de la Journée internationale des droits de l'homme, sur le thème : « L'histoire du syndicalisme à Maurice. » Pourquoi pensez-vous qu'il est essentiel pour les citoyens de connaître l'histoire du syndicalisme ?

La lutte syndicale à Maurice est le socle sur lequel reposent toutes les autres libertés et droits. À Maurice, la lutte des travailleurs a commencé dans les années 30 et 40. Cela a non seulement créé les conditions d'apparition des syndicats mais aussi les conditions de revendication du suffrage universel, du droit politique et du droit à l'autodétermination, c'est-à-dire l'indépendance de notre pays.

La lutte syndicale dans les années 70 a fait avancer les droits des citoyens, tout en créant les conditions pour réclamer des droits socio-économiques qui garantissent le *Welfare State* : le droit à la santé, à l'éducation et à la pension universelle, etc... Les droits humains civils et politiques ainsi que les droits civils culturels sont intimement liés à la lutte des travailleurs.



> Comment vous êtes-vous intéressé au syndicalisme ? Comment devient-on un négociateur syndical qui fait trembler le patronat ?

Je ne suis pas un négociateur. Je me considère comme un citoyen engagé à côté des travailleurs qui subissent une exploitation du système économique et social appelé capitalisme. À l'école primaire, j'ai été interpellé par la grève de 1910 et la grande révolte de Mai 1975. Des étudiants ont ainsi défini l'engagement et la structure de ma pensée politique, à côté des travailleurs.

Le patronat n'est pas terrifié par moi mais par ce que j'incarne : c'est-à-dire le courage et la combativité. Le droit des travailleurs est reconnu par le Bureau international du travail (BIT) et c'est un combat essentiel dans l'émancipation des travailleurs contre l'émancipation travaillée.

Le patronat est terrifié par moi parce que j'incarne la démocratie participative dans la lutte travailleuse et syndicale. Le combat que j'ai mené au premier plan est : l'exercice du droit de grève dans le secteur sucrier, le secteur du transport, la zone portuaire, le secteur du thé, pour ne citer que ceux-là. L'important pour moi, c'est le respect profond pour le travailleur dans la lutte qu'il mène. C'est une communion qui sollicite des combats qui font peur aux patrons.

> Quel est votre constat sur le syndicalisme dans la République de Maurice ?

La lutte syndicale à Maurice n'est plus ce qu'elle était autrefois. C'est un fait indéniable. Aucune analyse historique et objective ne pourra le nier. Ces dernières années, le syndicalisme a connu un regain important dans la lutte des travailleurs. Ce combat

« Le modèle 24/7 ne fera qu'intensifier l'exploitation moderne qui dilapidera nos biens communs et naturels. Il s'agit d'une nouvelle recolonisation, presque 50 ans après notre indépendance. »

doit être mené sur plusieurs fronts :

- Il faut admettre et considérer les mutations profondes des activités économiques, la globalisation et la délocalisation de ces activités qui fragilisent et rendent plus vulnérables le pouvoir du capital.
- Nous devons faire face à l'intégration de nouvelles méthodes technologiques et de production.
- À une tendance au niveau mondial, à la contractualisation et la précarisation de l'emploi, ce qui réclame une nouvelle méthode de lutte syndicale.
- La nouvelle génération est elle-même un défi pour le mouvement syndical. Elle est modelée par un système éducatif super compétitif et par la propagande ultralibérale. Or, une fois sur le marché du travail, cette même génération se rend compte de la dure réalité du libéralisme et de l'exploitation (de l'homme) que cela engendre.

> Le travailleur mauricien de 2016 a-t-il une conscience de classe ?

C'est une réalité objective qu'une personne, de par sa position sociale, soit consciente de sa classe et développe une conscience de classe agissante afin de

s'organiser collectivement. Par exemple, le Centre for Alternative Research and Studies s'est donné pour mission, depuis plus de cinq ans, de dispenser une série de formations politiques à l'intention des délégués syndicaux et des travailleurs. Il y a une forte demande pour les formations et une soif de connaissances, afin de mieux comprendre la société et se forger une conscience de classe. C'est un long travail de reconstruction et un perpétuel recommencement.

> On parle de transformer Maurice en un vaste « Shopping Center » où le système de 24/7 serait la norme. Quel est votre avis de syndicaliste sur la question ?

Une pure bêtise ! C'est un slogan creux et dangereux. L'idée derrière est d'attirer des étrangers afin qu'ils investissent dans « nos » *smart cities* ou IRS, mais surtout pour générer des profits immenses dans le *property business*. C'est une vision de riches pour développer un modèle de travail bon marché. Cela vise à attirer de riches investisseurs tout en bradant nos terres et nos plages.

Il n'est donc pas étonnant que plus de 100 jeunes soient descendus dans la rue pour dire que Maurice est en danger. Le modèle 24/7 ne fera qu'intensifier l'exploitation moderne qui dilapidera nos biens communs et naturels. Il s'agit d'une nouvelle recolonisation. Presque 50 ans après notre indépendance, comme le dit si bien un ami, « *ki lindepandans zot pe koze, ris ki pe vinn kontrol nou pei* ». L'élite qui essaie de contrôler l'establishment politique et économique sera sévèrement condamnée par la génération future.

> Que pensez-vous du travail de formation de DIS-MOI ?

DIS-MOI accomplit un très bon travail sur le plan des droits humains. C'est dommage qu'Amesty International Maurice n'existe plus, car elle faisait un travail très positif. Il importe de créer cet espace afin qu'on puisse tous collaborer pour travailler ensemble et créer un mieux-vivre.

> Le mot de la fin...

Nous sommes à un tournant important de notre histoire. La destruction engendrée par le système économique, de production et de distribution actuelle. La consommation effrénée menace la vie de notre planète. Il importe d'articuler droits humains et droits de la nature. Rezistans ek Alternativ propose de faire cette articulation.

Le droit à la nature est un socle de valeurs et de revendications. Rezistans ek Alternativ milite pour intégrer tous ces droits *full-fledged* dans notre Constitution. Le droit à la nature est une plateforme philosophique à laquelle tout mouvement de travailleurs, tout écologiste et tout militant socialiste devrait se rallier.

Rita Venkatasawmy, Ombudsperson for Children : « Less Court, more care »

Le samedi 26 novembre, Rita Venkatasawmy, Ombudsperson for Children, évoquait la situation des enfants au sein de la République de Maurice, Agalega et Rodrigues inclus.

Parmi les thèmes abordés : pourquoi les enfants devraient-ils avoir des droits ? ; la Convention sur les droits des enfants ; la déclaration des droits de l'enfant (1959) et la Convention des droits de l'enfant (1989) ; les violations des droits de l'enfant à Maurice : réalités ; éduquer les enfants à leurs droits et responsabilités ; ainsi que les pouvoirs et les limites de l'Ombudsperson for Children.

■ EN RÉSUMÉ : Rita Venkatasawmy insiste sur le fait que cette année, le bureau de l'Ombudsperson for Children (OCO) a mis l'accent sur les droits de tous les enfants de la République de Maurice : y compris ceux de Rodrigues, d'Agalega et de Diego Garcia (qui revient dans notre actualité). « *Tous les manquements aux droits de l'enfant nous concernent. D'où l'accent mis dans mon dernier rapport sur la situation et les violations des droits de l'enfant dans nos îles éparses.* »

L'Ombudsperson se veut une personne de terrain. Elle ne conçoit pas sa mission assise derrière un bureau. D'où les visites effectuées dans les centres de détention et les hôpitaux à Agaléga et à Rodrigues pour un constat de visu avant de faire des recommandations aux autorités concernées (institutions, ministères) selon les prérogatives que lui donne la loi.

■ CADRE : Comment y aurait-il application / mise en œuvre effective des droits reconnus à l'enfant par Maurice (qui a ratifié la convention de 1989) dans un environnement dégradé ? Comment les enfants d'Agalega pourraient-ils s'épanouir dans des îles infestées de rats, de chiens errants et où ils ne disposent pas de terrain de jeu, de soins, d'activités de loisirs et pire, où on ne peut pas cultiver de légumes ? Comment alors s'étonner de leur échec aux examens du CPE. « *Le droit à la santé et à la sécurité sont des droits fondamentaux : commençons d'abord par là* », martèle l'OCO.

À Rodrigues, l'accent doit être mis sur l'encadrement des enfants issus de familles éclatées et fragilisées (le père abandonne la famille pour chercher du travail à Maurice). L'absence de repères et d'un modèle « paternel » explique le désarroi et les fléaux qui affectent les enfants : grossesse précoce, échec scolaire, violence, maltraitance, consommation de drogues synthétiques etc...

Parmi les solutions proposées par le bureau du Commissaire de Rodrigues : l'école de proximité qui permet au parent (maman) de s'impliquer davantage dans la vie scolaire de l'enfant. Il y apprend des principes de l'agriculture (*farming*). C'est un bon moyen de lui transmettre les valeurs de la terre, du travail et de l'effort. Un exemple que Maurice peut copier, insiste l'OCO.



Des participants au cours avancé en droits humains et citoyenneté.



Rita Venkatasawmy lors de son intervention le samedi 26 novembre.

■ RYC ET CYC – CONSTATS : Le chapitre des *Rehabilitation Youth Centres* (RYC) et des *Correctional Youth Centres* (CYC) à Maurice a suscité des débats passionnés. Des participants au HRE « justifiant » leur maintien et leur « rôle » pour les enfants dits *beyond control*. L'OCO a été catégorique : son bureau réclame leur démantèlement, car les conditions d'enfermement des mineurs sont déplorables et violent les conventions internationales que Maurice a ratifiées.

■ UNITÉS THÉRAPEUTIQUES : L'environnement des RYC et des CYC n'est pas propice à la réhabilitation. L'OCO préconise de petites unités thérapeutiques pour aider ces enfants perdus. « *Pour qu'il y ait réhabilitation, ils doivent évoluer dans un environnement chaleureux et familial afin de bâtir des relations avec des surveillants en qui ils ont confiance. Les enfants ne seraient plus enfermés, mais leur évolution suivie et contrôlée* », dit-elle.

« *Nous réclamons en outre l'abolition de l'article 18 de la Juvenile Offenders Act, comme recommandé par le comité des experts des Nations unies. Et depuis 1996, l'United Nations Convention on the Rights of the Child (UNCRC) demande à l'Etat mauricien de définir l'âge de la responsabilité criminelle.* »

■ POINTS POSITIFS APRÈS LES RECOMMANDATIONS DE L'OCO : « *L'OCO accueille favorablement le Children's Bill, même si ce projet de loi ne résout pas à lui seul le problème de la délinquance juvénile. Je salue l'initiative de la ministre Aurore Perraud d'introduire le Foster Care Bill : soit la création de familles d'accueil. C'est dans un tel environnement que les enfants perdus pourront se reconstruire.* »

■ INITIATIVES : Le ministre de la Jeunesse et des Sports a ouvert le gymnase de Beau-Bassin aux enfants des RYC et des CYC. Ils ont été initiés au judo, à la natation et à d'autres activités. Le commissaire des prisons, qui administre ces centres, a, quant à lui, multiplié les activités de loisir, de détente et les sorties dans les RYC et les CYC. Il a également relâché des enfants.

■ CONCLUSION : Quel rôle pour les ONG, la société civile et les membres du public ? Des ONG multiplient des activités dans ces centres pour mineurs en organisant, par exemple, des activités éducatives. De nombreux Mauriciens croient encore que tout n'est pas perdu pour ces enfants. Au sein de groupes, ou à titre individuel, ils apportent leur contribution pour faire bouger les choses et changer le regard que l'on porte sur ces enfants. « *Less Court, more Care, telle est la devise de notre action* », conclut Rita Venkatasawmy.

DIS
MOI
DROITS HUMAINS
Océan Indien
REUNION MAURITIUS
MADAGASCAR

DIS-MOI (Droits humains-Océan Indien) est une organisation non gouvernementale qui aide à promouvoir la culture des droits humains dans la région du Sud-Ouest de l'Océan Indien, notamment les Seychelles, Maurice, Rodrigues, Madagascar et les Comores. Fondée en 2012, l'organisation milite pour la défense et l'enseignement des droits humains.

DIS-MOI - 11 BROAD AVENUE, BELLE-ROSE,
QUATRE-BORNES TEL : 466 5673
INFO@DISMOI.ORG -
HTTP://WWW.DISMOI.ORG

DISCLAIMER

Les informations contenues dans ces deux pages n'engagent que l'association DIS-MOI (Droits humains océan Indien) et les intervenants. La reproduction, la diffusion et/ou la distribution de ces informations ne sont pas autorisées sans la permission de DIS-MOI.